

tin ta mare

Feuille de liaison du groupe MARES du Nord - Pas de Calais n° 11

Regroupement informel des acteurs œuvrant pour la protection, la gestion et la mise en valeur pédagogique des mares et zones humides

Édito

En chaque début d'année, il est de tradition de se projeter dans l'avenir pour savoir si l'année en question sera à marquer dans les annales. Espérons que l'année 2007 le soit, dans le bon sens. Et cela à double titre.

D'une part, pour le Pôle-Relais Mares & Mouillères de France. Après quatre ans au sein de l'Institut Européen du Développement Durable, c'est désormais la Maison de l'Environnement de Seine-et-Marne qui coordonne les actions avec le même dispositif. Il pourrait, également, voir ses missions réaffirmées afin qu'il accompagne davantage les initiatives locales en faveur de la gestion durable des mares et des mouillères.

D'autre part, pour le Groupe MARES Nord-Pas de Calais. Fort de ces trois dernières années riches en actions, en événements et en réussites (Fêtes des Mares, Conférence Régionale, plaquettes de sensibilisation, journées d'échanges, formation, etc.), il a su - sous la bannière du Conservatoire des Sites Naturels qui doit ici en être fortement remercié - évoluer en un véritable réseau régional, dont la neutralité favorise la rencontre entre les nombreux acteurs concernés par la thématique et la mutualisation des connaissances, des compétences et des moyens. Ce rôle de rassembleur doit donc se poursuivre, voire s'amplifier dans les années à venir.

Le Groupe MARES et le Pôle-Relais Mares & Mouillères de France travaillent de concert depuis maintenant trois ans. Ils trouvent dans leurs actions une belle complémentarité. Le Groupe se nourrit régulièrement des acquis rassemblés au Pôle-Relais, des actions conduites ou des outils créés par ses partenaires. Réciproquement, le Pôle-Relais n'hésite pas, au travers de ses pérégrinations nationales, à valoriser les activités du Groupe MARES Nord-Pas de Calais, les documents qu'il produit, et à le porter en exemple de ce que peut être un véritable réseau régional en terme de fonctionnement.

Difficile néanmoins d'évaluer concrètement sur le terrain l'efficacité de tels dispositifs. Chiffrer le nombre de mares que l'on a pu, collectivement, préserver est peut être hasardeux... une ? dix ? cent mares ? J'espère que l'on peut dire que l'on fait, quotidiennement, évoluer les consciences...

Bonne année et bonne continuation à tous !

Olivier LIMOGES

Pôle-relais Mares & Mouillères de France



En mars 2006, des observateurs de Basse-Normandie et de Belgique sont venus rencontrer le Groupe MARES en vue de la création d'autres groupes régionaux.

Sommaire

Edito
p.1

Des mares à vous
p.2

Essai mare
p.3

Mare veille
p.3

Info mare
p.4

L'heure des mares
p.4



Secrétariat du Groupe

CSN - 152 boulevard de Paris
62190 Lillers
Tél. : 03.21.54.75.00
Fax : 03.20.54.56.07
E-mail : secretariatgroupemaresnpdc.org
Web : www.groupemaresnpdc.org

Le Groupe Mares à la découverte du monde cynégétique

La réunion d'octobre 2006 a rassemblé les membres du Groupe MARES autour de deux mares de huttes du SEPM de la ville de Dunkerque. Situées sur la commune de Leffrinckoucke (59), celles-ci ont été étudiées par les chasseurs en 2004 dans le cadre d'un projet d'acquisition de connaissances des territoires chassés. Le site, à proximité de l'autoroute A16, s'étend sur environ 35 ha au sein d'un ensemble de milieux dunaires, de zones cultivées et d'infrastructures.

Cette visite a été l'occasion de faire découvrir une activité cynégétique traditionnelle dans la région : la chasse à la hutte. Les membres ont ainsi pu apprécier la difficulté de cette pratique qui se déroule de jour, à la passée ou de nuit. L'objectif du chasseur est d'attirer sur une mare ou un marais le gibier d'eau à l'aide de "formes" et "d'appelants" (canard domestique). La hutte leur permet alors d'attendre le passage et la pose du gibier durant la nuit. Environ 3000 installations de ce type existent dans la région, principalement le long des couloirs de migration.

Les mares de huttes permettent de manière générale de sauvegarder des zones humides en limitant leur drainage. Certains territoires permettent également à une flore et une faune riches et diversifiées de trouver des niches écologiques.

Ces "jardins secrets" dont l'intérêt est connu d'un petit nombre font aujourd'hui l'objet d'une étude menée par la Fédération Régionale des Chasseurs du Nord-Pas de Calais (FRC) avec l'aide financière du Conseil Régional, de la Direction Régionale de l'Environnement et de l'Union européenne. Les objectifs de ce programme quinquennal, débuté en 2002, sont d'obtenir une première

évaluation de la biodiversité de ces territoires chassés et un bilan des pratiques de gestion cynégétique.



Visite d'une mare de hutte de chasse à Leffrinckoucke

La partie technique a consisté en la réalisation d'inventaires sur les habitats et la flore associée, les oiseaux, les batraciens et les insectes d'un échantillon de mares de huttes de la région. Aujourd'hui 86 mares de huttes de 11 secteurs humides (vallées alluviales, grands marais, zones littorales) ont été étudiées. Les résultats obtenus sur l'ensemble de l'étude ont dépassé les prévisions des chasseurs : 523 espèces végétales, dont 41 protégées, 136 espèces d'oiseaux, 10 espèces de batraciens et 31 espèces de libellules.

Le deuxième volet de l'étude est constitué par l'interview des propriétaires ou des gestionnaires de ces mares de huttes. Une enquête spécialement réalisée par la FRC à partir du Programme National sur les Zones Humides (PNRZH) a permis de récolter de nombreuses informations quant à l'historique de la mare, son évolution et la gestion qui y est pratiquée.

Une fois les résultats analysés, des préconisations de gestion (de nature douce et adaptées à la pratique cynégétique) sont proposées aux

propriétaires. Cette démarche prospective a été choisie par la FRC afin de valoriser les connaissances scientifiques récoltées et aider les chasseurs à mettre en place des actions encore plus favorables à la biodiversité.

En Plaine maritime flamande, 13 mares de huttes dont "Madeleine" et "Leffrinckoucke" ont été inventoriées afin d'en connaître l'intérêt patrimonial. Seule une des deux mares du site est encore gérée pour permettre la chasse du gibier d'eau ; la seconde est laissée aux mains de l'évolution naturelle.

Les résultats obtenus indiquent une plus grande variété d'espèces au niveau de la mare chassée. Cette plus value résulte essentiellement de la gestion mise en place par l'association des sauvaginaires.



Une gestion adaptée des berges permet de concilier intérêts écologiques et vocation cynégétique de la mare.

En effet, l'ouverture du milieu et le rajeunissement du couvert végétal de cette zone arrière dunaire permettent à des espèces floristiques et faunistiques de trouver refuge.

Aline BLAISE

Fédération Régionale des
Chasseurs du Nord-Pas de Calais
Château de Chérens - Rue du Château
59152 CHERENG
tél : 03 28 76 11 91
E-mail : chargedemission@nordnet.fr

Essai mare

Dans le cadre d'un projet transfrontalier interreg III, intitulé : "Le paysage des Flandres à l'Artois, un gage de qualité", le Pays des Moulins de Flandre réalise le recensement des mares situées à la fois sur son territoire et sur le bassin versant du fleuve Yser ; soit approximativement le territoire de 30 communes sur les 46 que l'Yser draine côté français.

L'objectif de cette action est d'avoir un état des lieux du semis de mares du secteur, afin de bâtir notre futur programme d'actions en faveur de ce milieu : réhabilitation, création de corridors biologiques, lutte contre les inondations et les incendies. Cet inventaire s'est effectué de mi-avril à fin septembre 2006. Il se poursuivra au printemps 2007. Actuellement plus de 800 mares ont été inventoriées. Nous estimons qu'environ 300 mares restent à visiter. La méthodologie employée pour cette opération est relativement simple. En effet, nous avons la chance d'avoir sur le secteur une bonne corrélation entre les cartes IGN et la réalité de terrain. Un premier repère cartographique sur les cartes au 1/25 000^e a ainsi permis cibler les endroits à prospecter. A partir de ces cartes, un agent du Pays des Moulins de Flandre sillonne le territoire afin de vérifier si ces mares sont encore existantes



© Pays des Moulins de Flandre
Une mare de Flandre formé par une ancienne motte castrale, jonction entre patrimoine naturel et historique

ou non. Au grés de discussions avec les propriétaires, les riverains et les observations de terrain, des mares non représentées sur carte sont également découvertes. De cette manière la majorité des mares du territoire prospecté sera recensée. Nous ne cherchons pas à obtenir un inventaire exhaustif des mares, ce

Le Pays des Moulins de Flandre recense les mares pour la reconquête de son paysage

qui nécessiterait un travail beaucoup plus lourd à mettre en œuvre.

Chaque mare inventoriée fait l'objet d'un bref diagnostic et de la prise d'une photographie. Une vingtaine de données par mare nous renseigne sur son état physique (dimension, environnement et degrés de comblement) ainsi que sur sa richesse écologique (faune, flore). Ce diagnostic est loin d'être complet. Il permet toutefois d'obtenir une première indication de l'état général des mares.



© Pays des Moulins de Flandre
La mare est un élément caractéristique du paysage bocager traditionnel, relictuel en Flandre

Les données seront ensuite saisies dans une base de données, ce qui permettra d'avoir une image globale plus précise de la quantité et la qualité des mares de Flandre Intérieure. Les financeurs de cette action sont l'Agence de l'Eau (20%), le Pays des Moulins de Flandre (40%), l'Europe (40%). Grâce à cet état des lieux, le Pays des Moulins de Flandre sera en mesure de proposer des actions en cohérence avec les besoins de terrain. Le Pays entame actuellement une opération de réhabilitation de mares. Notre souhait est de curer 60 mares d'ici à novembre 2007. Un premier bilan de cette opération pourra être établi dès cet automne et nous ne manquerons pas de vous en informer dans un prochain numéro de *tin ta mare*.

Christophe DELBECQUE

Pays des Moulins de Flandre
40 rue de Ledinghem - 59726 WORMHOUT
tél : 03.28.65.76.79

E-mail : environnement@paysdesmoulinsdeflandre.com

Mare veille

Cette petite note est une synthèse des discussions ayant eu cours sur la liste de discussion herpeto au sujet des membranes utilisées pour la création de mares (<http://fr.groups.yahoo.com/group/listeherpeto>).

Même si cela semble une évidence, il est nécessaire de rappeler qu'il est largement préférable de ne pas apporter d'éléments exogènes lors de la création de mares. Néanmoins il est parfois nécessaire d'avoir recours à la pose d'éléments imperméables, comme les membranes, garantissant la permanence de l'eau.

Seulement toutes les membranes ne se valent pas ! Si cela semble évident pour les critères de coûts et de résistance, c'est généralement sous-estimé pour les aspects de toxicité... ce qui est d'autant plus dommageable lors de la création de milieux attractifs pour la faune et la flore. La membrane EPDM *Pond Liner* de la firme Firestone a été conçue pour être sans atteinte

aux plantes aquatiques et poissons (attention d'autres modèles d'EPDM sont très toxiques). Elle semble donc bien indiquée pour son utilisation en toute sécurité. Néanmoins, il subsiste un doute quant à l'innocuité de la colle pour les raccords. Le modèle *Xavan* de DuPont semble aussi sans atteinte à la vie aquatique (testé uniquement



© Chico Meridès

Attention : il y a bâche et bâche...

sur la flore). Mais les raccords, qui se font à chaud, ne semblent pas très efficaces. Ces deux modèles semblent cependant être disponibles dans des largeurs importantes. Des tests sur ces différents types de membranes sont en cours par l'association Neomys et un laboratoire d'écotoxicologie et se dérouleront sur trois années. En attendant, essayons d'être vigilant sur les membranes ou autres éléments (marnes, argiles) que nous pourrions avoir à utiliser.

EPDM = Ethylène Propylène Diène Monomère

Cédric VANAPPELGHEM

Conservatoire des Sites Naturels
du Nord et du Pas-de-Calais
152 bd de Paris - 62190 LILLERS
tél : 03 21 54 75 00

E-mail : cvanappelghem_csn5962@yahoo.fr

Info Mares

Bientôt à l'affiche : XIII^{ème} édition de l'opération Fréquence grenouille !

Du 1er mars au 30 avril 2007, pour la treizième année consécutive, le réseau des Conservatoires d'espaces naturels lance l'opération Fréquence grenouille.



Un relais local

Au niveau régional, les Conservatoires d'espaces naturels coordonnent cette opération en collaboration avec de nombreux partenaires locaux. En 2006, sur les cent soixante six animations réalisées au niveau national, quarante ont été organisées dans la région Nord-Pas de Calais et plus de six cent personnes y ont participé.

2007 : lancement national de l'opération en Nord-Pas de Calais

Cette année, c'est le Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas-de-Calais qui, aux côtés de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, accueillera le lancement officiel de l'opération.



Sensibiliser sur la protection des zones humides

Au cours de cette opération, l'accent a été mis sur les sorties et animations qui permettent la découverte des amphibiens, mais aussi des milieux naturels riches mais menacés de disparition que sont les zones humides.



L'heure des Mares

Vendredi 2 février 2007
Journée mondiale des zones humides

La Journée mondiale des zones humides fête chaque année l'anniversaire du traité de Ramsar en faveur des zones humides. C'est l'occasion pour tous les acteurs d'entreprendre des activités d'information et de sensibilisation aux valeurs et à l'importance des zones humides. Pour plus d'information : http://www.ramsar.org/wwd/7/wwd2007_index.ht

A cette occasion le Groupe MARES co-organise la **2^{ème} Conférence Régionale sur les mares**, à Lille (renseignement auprès du secrétariat)

2 et 3 juin 2007
4^{ème} édition de la fête des mares

Suite au succès rencontré lors des précédentes éditions les membres du Groupe MARES ont souhaité poursuivre ce rendez-vous avec le Public. Notez dès à présent ces dates dans vos programmes d'activités et diffusez largement l'information pour qu'un maximum d'animations puisse être proposé partout en région. Pour tout renseignement, contactez le secrétariat.

Je vous invite maintenant aux plaisirs de la découverte... À bientôt sur le terrain !

Stéphane Contie

Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas-de-Calais
152 Bd de Paris - 62190 LILLERS
tél : 03 21 54 75 00
E-mail : scontie_csn5962@yahoo.fr

Depuis 2001, le Conservatoire des Sites Naturels permet l'existence du Groupe MARES Nord-Pas de Calais et l'a fait évoluer au rang d'un véritable réseau régional, plate-forme de rencontre pour l'ensemble des acteurs concernés par la thématique. Le premier programme d'actions, initialement prévu sur 3 ans, vient d'arriver à son terme. Cela n'a pas signé la fin des actions du Groupe, que le Conservatoire a accepté de continuer de porter.

Le fonctionnement du Groupe permet une appropriation collective des projets. Les membres les proposent en fonction de leurs attentes et de besoins qu'ils ont identifiés. Le Comité de Suivi, élu par les membres, les valide au regard des orientations générales et des possibilités financières. Des Groupes de Travail permettent ensuite à toute structure intéressée (ou sollicitée) d'apporter son regard, son expérience, ses interrogations, ..., pour une vision plus transversale, plus complète. Ainsi, tel Monsieur Jourdain pour la prose, le Groupe MARES fait de la "démocratie participative" sans s'en apercevoir !

Aussi, si un des projets 2007 vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact auprès du secrétariat et à en faire "votre" projet.

Au programme :

- Synthèses et documents de sensibilisation sur "l'aménagement écologique des bassins techniques" et "la prise en compte des mares dans les documents Cadres et d'urbanisme" ;
- **2^{ème} Conférence régionale sur les mares** du Nord-Pas de Calais dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides du 2 février 2007 ;
- Conception d'une **exposition de sensibilisation sur les mares** mise ensuite à disposition sur simple réservation ;
- **4^{ème} édition de la Fête des mares les 2 et 3 juin 2007** : deux journées pour proposer des animations "découverte des mares" dans toute la région ;
- et, bien entendu, la finalisation des projets en cours et l'animation "classique" du Groupe : les réunions plénières de mars, juin et octobre, ainsi que l'édition trimestrielle du *tin ta mare*...

Vous souhaitant une excellente année 2007,

Laurent SPYCHALA

Coordinateur du Groupe MARES

Tin ta mare janvier 2007

Feuille de liaison du Groupe MARES Nord-Pas de Calais
Secrétariat du groupe : CSN
ISSN : 1777-6066
Directeur de la publication : Laurent Spychala
Rédacteur en chef : Laurent Spychala
Réalisation : Laurent Spychala
Maquette - illustrations : FX Delespaul/CES-GEA

